



Sons d'Cloches

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

Vous pouvez consulter les éditions du « Sons d'Cloches » sur le site internet de la municipalité, ou encore vous abonner à l'infolettre afin de le recevoir chaque mois directement dans votre boîte courriel !



Le jardin Desjardins à Kinnear's Mills

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills, G0N 1K0

☎ 418-424-3377

✉ info@kinnearsmills.com

🌐 www.kinnearsmills.com

🏠 Municipalité de Kinnear's Mills



**M. CARL DUBOIS
MAIRE**



**MME ALEXANDRA GOSSELIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE**



M. ROGER GOSSELIN



M. STÉPHANE GUAY



M. ROBERT SANFAÇON



MME NATHALIE SHEINCK



M. JAMES ALLAN



MME MICHELLE BLAIS

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les ordres du jour sont disponibles sur notre page Facebook et notre site web. Toute la population est invitée à assister aux séances du conseil au bâtiment municipal, situé au 120 rue des Églises à Kinnear's Mills.

Lundi 12 janvier 2026 - 19H30

Lundi 2 février 2026 - 19H30

Lundi 2 mars 2026 - 19H30

Lundi 13 avril 2026 - 19H30

Lundi 4 mai 2026 - 19H30

Lundi 1er juin 2026 - 19H30

Lundi 6 juillet 2026 - 19H30

Mardi 4 août 2026 - 19H30

Mardi 1er septembre 2026 - 19H30

Lundi 5 octobre 2026 - 19H30

Lundi 2 novembre 2026 - 19H30

Lundi 7 décembre 2026 - 19H30

Nous joindre

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 8h30 à 12h00 et 12h30 à 16h00

Jeudi : 8h30 à 12h00

Administration

Alexandra Gosselin, directrice générale secrétaire-trésorière et responsable de la protection des renseignements personnels

418-424-3377 poste 102

info@kinnearsmills.com

Josyane Dufresne-Dubois, coordonnatrice au développement et adjointe à la direction

418-424-3377 poste 101

coordination@kinnearsmills.com

Urbanisme

Perrine Jézéquel - inspectrice en bâtiment et en environnement

418-332-2757 poste 227

urbanisme@kinnearsmills.com

Inspecteur en voirie

David Hogan

418-333-6358

voirie@kinnearsmills.com

Journalier

M.Jean-Pierre Turgeon

418-424-3377 poste 101

Permis pour feu

M.Kevin Pomerleau

418-334-8382

M.Daniel Nadeau

819-621-5190

La période durant laquelle un permis de brûlage est obligatoire auprès de la SOPFEU est du 1er avril au 15 novembre pour les feux industriels ou à proximité de la forêt. En dehors de cette période, il est conseillé de communiquer avec le service d'incendie local.

La municipalité vous informe

Prochaine séance du conseil municipal - 6 JUILLET 2026

19H30 - Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 13 AVRIL 2026

Administration générale et trésorerie

- Comptes du mois approuvés — total de 141 703,51 \$
- Gros rebuts : contrat accordé à Sanitaire Fortier au taux de 149 \$/tonne, cueillette le 20 mai 2026
- Salle municipale : achat d'équipement audiovisuel (projecteur, toile, caméra 360°) chez Buropro Citation — 4 336,69 \$ + taxes
- Camion-citerne incendie : réparations autorisées — 16 530,07 \$ (44 % financé via surplus intermunicipal)
- Groupe électrogène : entretien préventif confié à Drumco Énergie — 1 745,97 \$ + taxes
- Maire remplaçant : M. Roger Gosselin, du 13 avril au 4 août 2026
- Directrice générale : addenda au contrat signé pour assurer la rétention du personnel
- Installations septiques : phase 2 avec GROBEC — 17 958,99 \$, financée par le programme TECQ 2024-2028 (73 installations supplémentaires identifiées lors de la phase 1)
- Terrain 345, rue des Fondateurs : vente autorisée (racheté en décembre 2025, offre acceptée le 23 mars)
- Souper des municipalités (29 mai) : 3 représentants confirmés
- Regroupement de chasseurs et pêcheurs des Appalaches : demande de collaboration acceptée
- Formation pompiers volontaires : demande d'aide financière déposée au ministère de la Sécurité publique pour 2 pompiers (programme Pompier I)

Travaux publics

- Balayage des rues : contrat octroyé aux Entreprises TREMA (plus bas soumissionnaire — 159 \$/h mécanique, 149 \$/h aspirateur)
- Déneigement : appel d'offres public lancé via le SEAO — documents disponibles le 7 mai, soumissions dues le 8 juin 2026 avant 10 h

Loisirs et tourisme

- Camp de jour 2026: trois groupes cet été
- Animatrices : Elisabeth Couture, Geneviève Duclos, Lee-Ann Turcotte
- Coordonnatrice : Elisabeth Couture

Mot du maire

Chers citoyens et chères citoyennes,

Premièrement, encore une fois, je vous remercie pour votre confiance. Le poste de maire comporte de nombreux défis et responsabilités. Toutefois, il demeure une expérience extraordinaire qui me tient profondément à cœur. Je suis toujours guidé par la bienveillance envers chacun d'entre vous.

Les membres du conseil travaillent en équipe afin d'analyser les dossiers en profondeur et de prendre des décisions dans l'intérêt de la population. Pour soutenir cette prise de décision, différents comités structurent les dossiers et formulent des recommandations au conseil. Cette façon de faire est établie dans la politique encadrant les comités du conseil municipal. De plus, les membres du conseil possèdent des compétences et des expériences variées, ce qui assure une belle représentativité de notre population. Les employés municipaux sont également très dévoués. Je suis aussi très fier de pouvoir compter sur nos bénévoles, qui font une réelle différence dans notre municipalité.

Deuxièmement, voici un petit rappel concernant la structure municipale. Les règlements municipaux découlent des lois provinciales qui leur confèrent leur pouvoir d'application. Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r. 22) en est un excellent exemple. Il s'agit d'un règlement normatif dont l'application est encadrée par notre inspectrice en bâtiment et en environnement. Je vous invite donc à communiquer avec elle pour toute situation de non-conformité, tout projet de construction ou toute autre question relative à l'urbanisme.

Troisièmement, il est légitime de se questionner sur certaines orientations gouvernementales qui suscitent de nombreux débats et peuvent engendrer de l'incertitude au sein de la population. Il est important de faire valoir nos préoccupations et de les appuyer par des recommandations afin de trouver des alternatives ou des solutions durables pour notre société. Des élections provinciales auront lieu à l'automne. Ce sera donc l'occasion d'interpeller les candidats de notre circonscription sur les enjeux qui vous préoccupent, toujours dans un esprit de respect et de dialogue.

Pour terminer, je vous souhaite une magnifique période estivale. Je vous invite à profiter de la nature, du parc, des sentiers et du camping en famille, tout en prenant le temps de vous reposer et de refaire le plein d'énergie.

Au plaisir de vous rencontrer,

Votre maire,
Carl Dubois





KINNEAR'S MILLS



FÊTE de la PÊCHE

SAMEDI 6 JUIN ET DIMANCHE 7 JUIN 2026

120 rue des Églises, Kinnear's Mills

SAMEDI 6 JUIN 2026

8H00

Ouverture du site

8H00 À 10H00

P'tit déjeuner sur le pouce (\$)

8H30

Ensemencement de la rivière
(moment à ne pas manquer!)

10H30

Début du 1er cours

11H00 À 13H00

Casse-croûte sur place (\$)

14H30

2e cours

16H00

Fermeture du site

DIMANCHE 7 JUIN 2026

8H00

Ouverture du site

8H00 À 10H00

P'tit déjeuner sur le pouce (\$)

8H30

Ensemencement de la rivière
(moment à ne pas manquer!)

10H30

Début du 1er cours

11H00 À 13H00

Casse-croûte sur place (\$)

14H00

**COURSE DE FLOTTES
PRONATURE**

1er prix - 125\$

2e prix - 75\$

3e prix - 50\$

14H30

Tirage prix de présence

15H00

Fermeture du site



Nos commanditaires :



*Apportez votre
canne à pêche!*

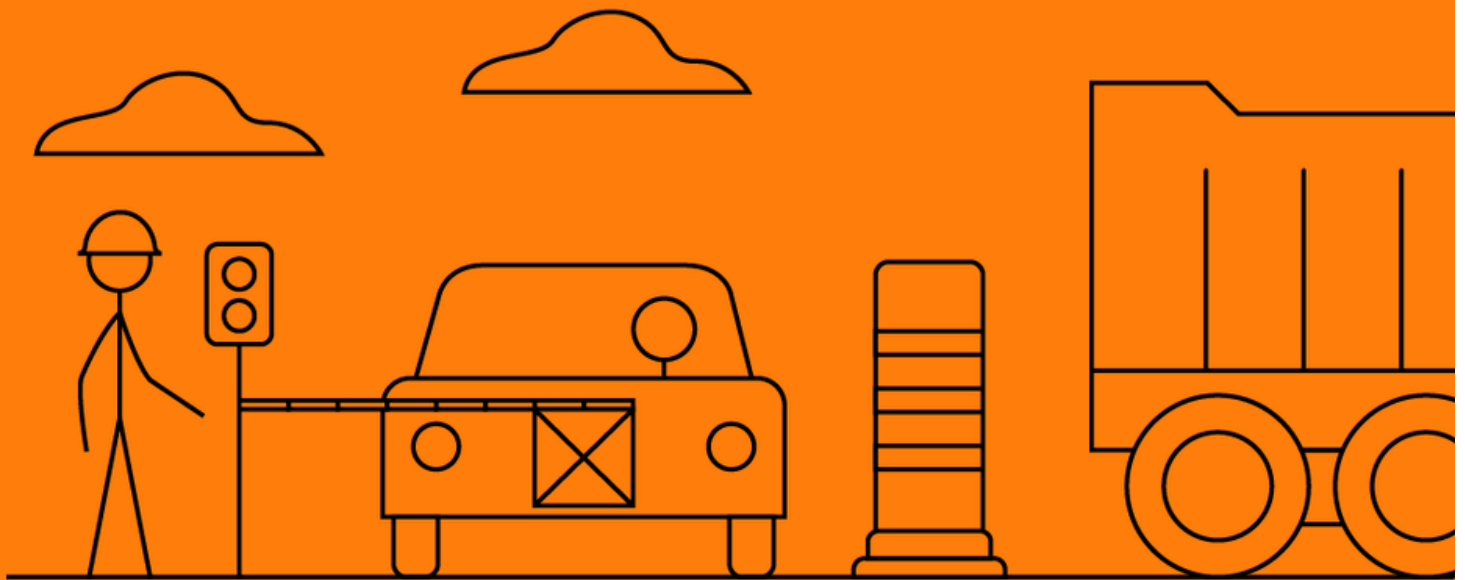
🎉 Félicitations à nos grands gagnants ! 🎉

Un immense MERCI à tous ceux qui ont participé à la corvée de nettoyage du mois dernier. Nous avons procédé au tirage des cartes-cadeaux parmi les participants, et voici nos chanceux :

- GaBrielle Goulet - 50\$ carte-cadeau du Kiosque Fermier Rudbeckie
- Celine Landry - 50\$ carte-cadeau de chez Maxi
- Myriam Belzil - 50\$ carte-cadeau VISA prépayée



Faire preuve de vigilance quand c'est orange, j'embarque.



Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers

8 au 14 juin

Bâtir  l'avenir

Québec 



KINNEAR'S MILLS

APPEL D'OFFRES PUBLIC NO. 2026-001

**CONTRAT POUR LE DÉNEIGEMENT ET L'ENTRETIEN D'HIVER DU RÉSEAU
ROUTIER DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

La municipalité de Kinnear's Mills requiert des soumissions pour le déneigement et l'entretien d'hiver de son réseau routier.

Les activités couvrent la période du 15 octobre 2026 au 31 décembre 2031.

Les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le cahier des charges disponible uniquement sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) au www.seao.ca, à compter du mercredi le 13 mai 2026.

Les soumissions doivent être déposées **avant 10 h 00, heure locale, le lundi 15 juin 2026**, au bureau municipal de Kinnear's Mills, au 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, Québec, G0N 1K0. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, à la même adresse, immédiatement après l'heure limite de réception des soumissions.

La municipalité ne s'engage à accepter ni la proposition la plus basse ni aucune des propositions reçues et n'encourent aucune obligation envers les soumissionnaires.

Donné à Kinnear's Mills, ce 6 mai 2026.

Alexandra Gosselin

Directrice générale et greffière-trésorière
Kinnear's Mills

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES APPALACHES

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement numéro 541 amendant le plan d'urbanisme 268.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance tenue le 1^{er} juin 2026, le Conseil a adopté le premier projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 541 amendant le plan d'urbanisme numéro 268.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 juillet 2026 à 18 heures 30 au 120, rue des Églises, Kinnear's Mills. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'objet de la modification réglementaire porte sur les éléments suivants :

- Modification des limites des secteurs de zone RC 2 et Pb 1
- Introduction d'un nouveau secteur de zone Pb 2

Le premier projet du règlement numéro 541 est disponible pour consultation au bureau municipal, 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, du lundi au mercredi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 12 heures 30 à 16 heures et le jeudi de 8 heures 30 à 12 heures.

Donné à la municipalité de Kinnear's Mills, ce 8 juin 2026



Alexandra Gosselin
Directrice générale et greffière-trésorière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DES APPALACHES

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés par un projet de règlement numéro 539 amendant le règlement de zonage 264.

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Lors d'une séance tenue le 1^{er} juin 2026, le Conseil a adopté le premier projet de règlement de modification intitulé : Règlement numéro 539 amendant le règlement de zonage numéro 264.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 6 juillet 2026 à 18 heures 30 au 120, rue des Églises, Kinnear's Mills. Durant cette assemblée, le maire, ou un membre du conseil délégué par le maire, expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

L'objet de la modification réglementaire porte sur les éléments suivants :

- Modification des limites des secteurs de zone RC 2 et Pb 1
- Introduction d'un nouveau secteur de zone Pb 2
- Ajout de définitions

Le premier projet du règlement numéro 539 est disponible pour consultation au bureau municipal, 120, rue des Églises, Kinnear's Mills, du lundi au mercredi, de 8 heures 30 à 12 heures et de 12 heures 30 à 16 heures et le jeudi de 8 heures 30 à 12 heures.

Donné à la municipalité de Kinnear's Mills, ce 2 juin 2026



Alexandra Gosselin
Directrice générale et greffière-trésorière

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

AVIS PUBLIC

Aux personnes et organismes intéressés,

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Le règlement numéro 540 relatif à l'entretien des systèmes de traitement tertiaire de désinfection par rayonnement ultraviolet, d'une résidence isolée va être adopté lors de la prochaine séance du conseil, le 6 juillet 2026.

Ce règlement a pour but d'autoriser l'installation de système tertiaire de traitement des eaux usées des résidences isolées, sur le territoire de la municipalité.

2. Une copie du règlement numéro 540 est disponible pour consultation au bureau municipal, 120, rue des Églises, KINNEAR'S MILLS (Québec) G0N 1K0, du lundi au mercredi, de 8h30 à 12h00 et de 12h30 à 16h00 et le jeudi de 8h30 à 12h00.

Donné à Kinnear's Mills, ce 2 juin 2026



Alexandra Gosselin

Directrice générale, greffière-trésorière

Notre région cherche ses futurs médecins

Votre enfant, petit-enfant, neveu, nièce ou un jeune de votre entourage vient d'être accepté(e) en médecine?

Il ou elle est originaire de la région... ou y a des attaches familiales ou personnelles?

Nous souhaitons entrer en contact avec :

les étudiants en médecine originaires de la région;

les étudiants ayant de la famille ou un conjoint, une conjointe dans la région;

les médecins d'ici qui pratiquent actuellement ailleurs.

L'objectif est simple : garder le contact, leur faire découvrir les possibilités offertes dans notre région et, peut-être un jour, les accueillir ici pour y pratiquer.

Notre région a besoin de relève médicale... et chaque futur médecin peut faire une différence.

Les étudiants, médecins ou leurs proches peuvent nous écrire à recrutement.medical.thetford@ssss.gouv.qc.ca ou nous contacter via Facebook et Instagram : Médecine région de Thetford

Parce que la médecine peut les mener loin... mais aussi les ramener près des leurs.

NOTRE RÉGION CHERCHE
ses futurs médecins



Festival de musique Celtique 2026

16 au 19 juillet 2026

📍 220 rue des Églises, Kinnear's Mills

Celtic music

Festival 2026

July 16 to 19, 2026

📍 220 rue des Églises, Kinnear's Mills



VOUS ARRIVE-T-IL D'AVOIR FAIM PAR MANQUE D'ARGENT?
SI OUI, VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE BESOIN D'AIDE ALIMENTAIRE.

SUR LES HEURES D'OUVERTURE

Contactez un organisme en aide alimentaire dans la MRC des Appalaches.

MUNICIPALITÉS COUVERTES

Thetford Mines
East Broughton
Sacré-Coeur-de-Jésus
Saint-Pierre-de-Broughton
Sainte-Clotilde-de-Beauce
Adstock | Irlande
Saint-Adrien-d'Irlande
Saint-Jean-de-Brébeuf
Kinnear's Mills
Saint-Jacques-de-Leeds

MUNICIPALITÉS COUVERTES

Disraeli
Paroisse de Disraeli
Saint-Jacques-le-Majeur
Saint-Julien
Sainte-Praxède
Saint-Fortunat
Beaulac-Garthby
Saint-Joseph-de-Coleraine

BANQUE ALIMENTAIRE LA VIGNE

418 338-0500
47, rue Gagné (porte 6)
Thetford Mines (QC) G6G 6S5

CENTRE D'ENTRAIDE DE LA RÉGION DE DISRAELI (CERD)

418 449-5155 (poste 3)
888, rue St-Antoine
Disraeli (QC) G0N 1E0

LE SAMARITAIN

418 281-9855
7944, 5^e rang
Disraeli (QC) G0N 1E0

VOUS AVEZ FAIM MAINTENANT?

Il existe des **frigos partage** : nourriture disponible selon les dons reçus de la population.

Disponible jusqu'à épuisement des dons.

THETFORD MINES

200, rue Notre Dame Ouest
Thetford Mines (QC) G6G 1J6

DISRAELI

424, avenue Champlain
Disraeli (QC) G0N 1E0

BEULAC-GARTHBY

9, rue de la Chapelle
Beaulac-Garthby (QC) G0Y 1B0

EAST BROUGHTON

600, 10^e Avenue Sud
East Broughton Station (QC) G0N 1H0



Table de concertation
en sécurité alimentaire
des Appalaches

MRC des
Appalaches
Région de Thetford

À mettre à votre agenda

Échéances de paiement de vos taxes

Le compte de taxes foncières municipales pour 2026 est payable en quatre versements, dont les échéances sont les suivantes :

28 février - 30 avril - 30 juin - 30 sept.

Un petit geste, un grand impact!

Et si quelques heures de votre temps pouvaient transformer le quotidien de quelqu'un? Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Chaudière-Appalaches recherche des bénévoles qui souhaitent offrir un peu de leur temps dans le milieu de la santé. Dans nos CHSLD, centres de jour, fondations et autres milieux, les bénévoles apportent chaleur, écoute et réconfort. Leur présence contribue à humaniser les soins et à améliorer le quotidien des usagères et des usagers.

Les activités sont simples et accessibles : discuter, faire la lecture, chanter, accompagner lors d'activités ou simplement être présent.

Informez-vous : benevolatensante.ca



*Une bonne action,
un impact immense*

**Devenez
bénévole!**

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

1 833 830-7500 • benevolatensante.ca

Québec 

FOSSSES SEPTIQUES

Dans le but de centraliser les demandes, vous devez appeler directement la Municipalité de Kinnear's Mills pour obtenir le service de vidange des fosses septiques.

Les semaines de vidange des fosses septiques 2026 seront du 8 juin au 12 juin et du 15 juin au 19 juin en plus du 19 octobre au 23 octobre. Vous aurez accès au prix préférentiel pendant ces semaines. Si vous désirez faire vidanger votre fosse septique hors ces dates, il vous sera possible de le faire en payant un frais d'urgence.

Pour faire vidanger votre fosse septique vous devez envoyer un courriel à coordination@kinnearsmills.com avec votre nom, votre adresse de résidence, votre numero de telephone et le mois choisi (juin ou octobre).

Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, communément appelé le (Q-2, r.22), les boues septiques des résidences habitées en permanence doivent être vidangées aux deux (2) ans et aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières.

SEPTIC TANKS

In order to centralize service requests, you must contact the Municipality of Kinnear's Mills directly to arrange septic tank pumping services.

The 2026 septic tank pumping weeks will be from June 8 to June 12, June 15 to June 19, and October 19 to October 23. A preferential rate will be available during these periods. If you wish to have your septic tank pumped outside of these dates, it can be done for an additional emergency fee.

To schedule your septic tank pumping, please send an email to coordination@kinnearsmills.com including your name, residential address, phone number, and your preferred month (June or October).

In accordance with the Regulation respecting wastewater disposal and treatment for isolated residences (commonly referred to as Q-2, r.22), septic sludge from permanently occupied residences must be pumped every two (2) years, and every four (4) years for seasonal residences.



**Ateliers : services
mobiles et en ligne**

**18 mars, 15 avril, 20 mai
et 17 juin**

**Découvrez toutes les
possibilités qu'offrent
nos services mobiles
et en ligne**

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

**Vous devrez avoir en main
votre tablette électronique ou votre
téléphone intelligent.**

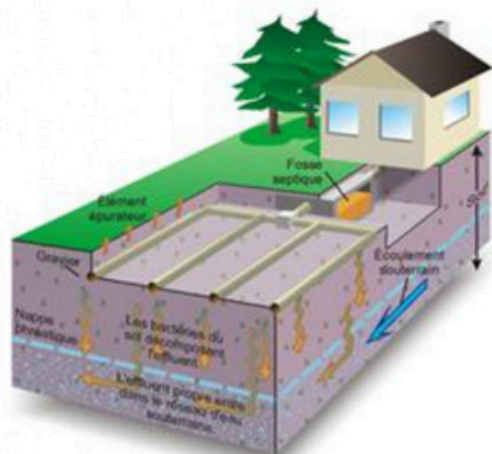
**Pour vous inscrire,
balayez le code QR.**





Vérification des installations septiques des résidences isolées de la municipalité de Kinnear's Mills

Selon le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (LQE, Q-2, r. 22), «le propriétaire d'une [installation septique] est tenu de veiller à son entretien [et de] s'assurer que toute pièce d'un système dont la durée de vie est atteinte soit remplacée», afin de limiter les sources de nuisances ou de contamination pour l'environnement (art 3.2). De plus, «une fosse septique utilisée à longueur d'année doit être vidangée au moins une fois tous les 2 ans» ou «une fois tous les 4 ans» lorsqu'«utilisée d'une façon saisonnière» (art. 13).



Afin de sensibiliser les propriétaires à l'entretien adéquat de leurs installations septiques (fosses septiques et champs d'épuration) et ainsi, favoriser une meilleure qualité de l'eau, la municipalité de Kinnear's Mills a donné le mandat au Groupe de concertation des bassins versants de la zone Bécancour (GROBEC) d'effectuer la vérification de l'état des installations sanitaires individuelles sur le territoire de la municipalité.

Dans le mois de mai, les propriétaires concernés devront contacter le GROBEC afin de planifier la rencontre. Une visite terrain, en compagnie du propriétaire, est prévue afin de vérifier l'état de l'installation septique individuelle. Les couvercles de la fosse septique devront préalablement être déterrés.



Lors de la visite, toute information ou tout document d'intérêt concernant l'installation sanitaire pourront être transmis au technicien. Quelques questions seront posées afin de bonifier les informations disponibles concernant votre installation sanitaire. Une vérification de la conformité des installations sanitaires, ainsi que de la présence de pollution dans l'environnement, sera également effectuée.

Nous vous remercions pour votre collaboration et pour ce grand pas vers la protection de l'environnement dans la municipalité de Kinnear's Mills.

Pour plus d'information, veuillez contacter :

Marie Vézina Cormier

Chargée de projets

C : marie.cormier@grobec.org

T : 819-980-8038, poste 203

